## Mesurer « le » pouvoir d'achat

François Geerolf

2024-07-09

« Les chiffres sont des innocents qui avouent facilement sous la torture ; mais cette facilité même leur permet ensuite de reprendre vite leurs aveux. » (Alfred Sauvy)

Depuis la réapparition de l'inflation fin 2021, la question du pouvoir d'achat est redevenue la préoccupation numéro un des français dans les enquêtes d'opinion, la consommation des ménages (notamment alimentaire) a chuté de manière historique, de plus en plus de Français déclarent des difficultés financières, et le taux de privation matérielle et sociale a fortement augmenté. Pourtant, selon les chiffres de l'Institut statistique français (l'Insee), « le » pouvoir d'achat par unité de consommation a continué de progresser ces trois dernières années : une forte hausse en 2021 (+2,8 %), une légère baisse en 2022 (-0,4 %), suivie d'un regain modéré en 2023 (+0.3%) et d'une hausse importante en 2024, avec un acquis de croissance de +1.1% dès le premier trimestre. De nombreux économistes, experts, journalistes s'appuient régulièrement sur ces chiffres officiels de l'Insee pour souligner l'augmentation du pouvoir d'achat en France, en contradiction avec le « ressenti ». Ce décalage entre les statistiques officielles et la perception d'une baisse du pouvoir d'achat n'est pas nouveau : depuis plusieurs années, l'écart entre le sentiment d'un recul du pouvoir d'achat et « les chiffres » suscite l'étonnement - par exemple lors du « mouvement des Gilets jaunes ». Ce décalage proviendrait nécessairement « d'incompréhensions », ou même d'un « manque de culture économique » des français, nécessitant davantage de « pédagogie ». Les chiffres officiels sont rarement remis en cause.

Ce document de travail met en évidence plusieurs biais affectant les données officielles publiées par l'Insee. Tout d'abord, la définition même du pouvoir d'achat des ménages retenue par l'institut statistique — à savoir le « revenu disponible brut déflaté par le déflateur de la consommation des ménages » — compare un revenu et un indice de prix qui ne couvrent pas le même périmètre, ce qui contrevient aux principes de la comptabilité nationale, énoncés dans les manuels internationaux. La diffusion de cet indicateur au même niveau que celui de la croissance du PIB dans les comptes nationaux, ainsi que sa définition uniforme, constituent une particularité française. Ensuite, le « déflateur de la consommation » sous-estime l'inflation pour plusieurs raisons : l'absence de prise en compte de l'investissement des ménages dans le logement ; l'utilisation d'un indice de Paasche, qui tend structurellement à minimiser l'inflation par rapport à d'autres indices couramment utilisés pour mesurer le niveau de vie, tels que

l'IPCH et l'IPC ; des « effets qualité » plus marqués que dans d'autres pays européens, notamment pour les biens importés comme les téléphones et les équipements informatiques, mais aussi pour les services de télécommunications. De plus, le « revenu disponible brut », utilisé comme numérateur dans le calcul du pouvoir d'achat, omet plusieurs éléments essentiels : la « taxe inflationniste », qui crée une illusion de hausse des revenus du capital lorsque l'inflation et les taux d'intérêt nominaux augmentent simultanément ; la dépréciation du capital immobilier des ménages ; et la répartition inégale des revenus du capital au sein de la population, rendant la notion de « moyenne » peu représentative. De nombreux « effets de structure » liés à l'âge et à la catégorie sociale ne sont par ailleurs pas pris en compte, qui peuvent expliquer objectivement le « sentiment de déclassement ».

Comment mesurer le pouvoir d'achat ? L'évolution du salaire net, déflaté par l'Indice des Prix à la Consommation Harmonisé (IPCH), constitue un indicateur indispensable, disponible à court terme, qui confirme une baisse importante du pouvoir d'achat ces dernières années. À moyen terme, d'autres indicateurs pourraient être envisagés pour compléter les données existantes. Quoi qu'il en soit, une fois les biais méthodologiques identifiés dans la mesure officielle du pouvoir d'achat, l'Insee devrait faire preuve de plus de prudence et de nuance dans sa communication. Il en va de la crédibilité de la statistique publique.

## Un fossé grandissant entre « les chiffres » et « le ressenti »

Les chiffres officiels du pouvoir d'achat, publiés par l'Insee tous les trimestres en même temps que les comptes nationaux détaillés, montrent une hausse du pouvoir d'achat depuis 2021. Selon ces chiffres officiels reproduits Figure  $1^1$ , « le » pouvoir d'achat des ménages n'a pas cessé d'augmenter sur toute la période : +3.4% en 2021, +0.2% en 2022 et +0.8% en 2023 et un acquis de croissance de +1.4% pour 2024 au 1er trimestre 2024. Pour « le » pouvoir d'achat par unité de consommation : +2.8% en 2021, -0.4% en 2022, +0.3% en 2023, et +1.1% pour 2024. Le diagnostic officiel est donc celui d'une hausse du pouvoir d'achat des ménages sur l'ensemble de la période inflationniste, à l'exception d'un très léger repli en 2022.

Figure 1: Évolution du pouvoir d'achat et du pouvoir d'achat par unité de consommation de 2021 au 1er trimestre 2024. (Chiffre 2024 : acquis de croissance pour 2024 au 1er trimestre 2024.)

Évolution du	2021	2022	2023	2024 (acquis)
pouvoir d'achat	+3.4%	+0.2%	+0.8%	+1.4%
pouvoir d'achat par unité de consommation	+2.8%	-0.4%	+0.3%	+1.1%

 $<sup>^1</sup> Un \ d\'ep\^ot \ Github \ permet \ de \ r\'epliquer \ les \ r\'esultats: https://github.com/Francois-Geerolf/mesurer-le-pouvoir-d-achat$ 

Ces chiffres officiels, abondamment relayés par les médias, présentent un décalage significatif par rapport à de nombreux autres indicateurs, qui tendent à montrer au contraire une baisse prononcée du pouvoir d'achat perçu par les ménages. Selon l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages réalisée par l'Insee, la confiance des ménages a atteint un plus bas historique en juillet 2022 : l'indice synthétique de confiance des ménages s'est établi à 80, un seuil auquel il n'était descendu qu'en juin 2013, en pleine période d'austérité budgétaire. La consommation des ménages en biens, notamment alimentaires, a considérablement chuté, bien plus qu'au cours de la période d'austérité de 2012-13. En outre, les enquêtes de l'Insee révèlent une augmentation des privations matérielles et sociales, notamment concernant la prise de repas protéinés et le chauffage. D'autres études montrent que de plus en plus de Français font état de difficultés financières, plus d'un français sur deux ayant réduit certaines dépenses au cours des derniers mois. Sur le plan politique, la question du pouvoir d'achat est devenue la priorité absolue des français, bien plus qu'ailleurs en Europe. A l'occasion des débats électoraux, les statistiques de l'Insee relatives à l'évolution du pouvoir d'achat ont souvent été brandies par des journalistes, face à des responsables politiques de premier plan, pour démontrer que les difficultés de pouvoir d'achat rapportées par les Français ne reposaient pas sur des faits objectifs. Un graphique dans la lettre du gouverneur de la Banque de France au Président de la République (Figure A5), a été largement relayé par les médias à l'occasion de ces débats.

Ce fossé entre les chiffres officiels au sujet du pouvoir d'achat et le « ressenti » ne date pas de la crise inflationniste de 2021-2024, mais au moins du milieu des années 2000 (Cnis, 2006; Accardo et al. (2007); Moati et Rochefort (2008); Quinet (2008)). Il s'était particulièrement creusé lors de la crise des Gilets jaunes en 2018, où l'écart entre les perceptions des manifestants et les données officielles alimentait de nombreux appels à une meilleure « pédagogie ». Toutefois, avant de questionner les perceptions, ne faudrait-il pas d'abord s'assurer que les chiffres officiels au sujet du pouvoir d'achat ne sont pas eux-mêmes biaisés?

## **Bibliographie**

Accardo, Jérôme, Pascal Chevalier, Gérard Forgeot, Adrien Friez, Dominique Guédès, Fabrice Lenglart, et Vladimir Passeron. 2007. « La mesure du pouvoir d'achat et sa perception par les ménages — L'économie française - Comptes et dossiers | Insee ». In Économie française : Comptes et dossiers. Insee Références. https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/1373149/ecofra07c.pdf.

Moati, Philippe, et Robert Rochefort. 2008. « Mesurer le pouvoir d'achat ». 73. Conseil d'Analyse Économique. https://www.cae-eco.fr/staticfiles/pdf/073.pdf.

Quinet, Alain. 2008. « Rapport de la commission « Mesure du pouvoir d'achat des ménages » : rapport remis à madame Christine Lagarde, ministre de l'économie, des finances et de l'emploi ». Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi. https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/084000066.pdf.